



## DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL ASSEMBLEE GENERALE

**MERCREDI 13 DECEMBRE 2023 à 18h**

**Salle des fêtes Robert FORT à Beaumont le Roger**

- **Appel des délégués, vérification des pouvoirs**
- **Ouverture de l'Assemblée Générale,**

Le président Marc ROUTIER passe la parole à Mr Bruno FARINA, secrétaire Général du District de l'Eure, qui annonce le nombre de clubs et de voix représentés :

Nombre de membres : 105 Représenté : 82 soit 78,10%  
Nombre de voix totales : 695 Représenté : 575 soit 82,73%

Le quorum étant atteint, le président Marc ROUTIER déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire du District.

Marc ROUTIER rappelle qu'un jeu concours est organisé et que chaque personne présente peut y participer.

- **Hommages :**

Un hommage est tout d'abord rendu aux serviteurs du football nous ayant quitté depuis notre dernière Assemblée Générale de juin 2023. Le président invite l'ensemble des personnes présentes à se lever et à respecter une minute de silence à leur mémoire.

- Lucien BOUGON ancien président du Beuzeville AC
- Claude SEUVREY ancien président de l'US Gravigny
- Serge VASTEL président du Groupement des Epis et dirigeant de club de Prey

- Camille BOULAYE, joueur du club de Saint Germain la Campagne
- André FERET, arbitre de la Fédération, observateur Fédéral et ancien membre de la CRA
- Gilbert GUERIN, Président de l'US Avranches et membre du Comité Directeur de la Ligue de Normandie

### **1. Allocution de Marc ROUTIER, Président du DEF :**

« Mesdames, Messieurs, chers amis, bonsoir,

Nous nous retrouvons aujourd'hui à Beaumont le Roger pour l'Assemblée Générale d'hiver du District de l'Eure. Je voudrais, en premier lieu, remercier la municipalité de Beaumont le Roger, pour la mise à disposition de cette magnifique salle Robert Fort, récemment rénovée, et je voulais également remercier les membres du club de Beaumont pour leur rôle facilitateur quant à l'organisation de cette Assemblée Générale et en particulier Coco pour son aide.

A la demande des clubs, nous organisons nos formations et nos assemblées dans des lieux différents du département, afin de tenter d'être le plus proche possible de nos clubs. Notre département faisant plus de 100 kms pour relier les points les plus extrêmes, l'idée est de changer de lieu aussi souvent que possible, notre volonté est de satisfaire le plus grand nombre. Si vous souhaitez accueillir une de nos assemblées dans le futur, n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous viendrons chez vous avec grand plaisir.

Je voudrais remercier de sa présence Mr ABRAHAM, représentant Mr LEROUX, Maire de Beaumont le Roger, pour son accueil, je voulais remercier de leur présence ou excuser de leur absence, un certain nombre de personnes :

- Mme et Mrs les Représentants du Conseil Départemental
- Mr Cedric BETTREMIEUX, représentant de la LFA
- Mr Pierre LERESTEUX, président de la Ligue de Normandie et l'ensemble de ses représentants
- Mrs les Présidents de District Normands,
- Mmes et Mrs les membres du Comité Directeur du District de l'Eure
- Mmes et Mrs les membres des Commissions du District de l'Eure
- Mrs les Représentants de la Direction départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale
- Mr le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Eure
- Mmes et Mrs les salariés du District de l'Eure
- Mmes et Mrs les représentants des partenaires du District :
  - o La société DERIVERY peinture (Mr BARRE)
  - o Le Crédit Agricole Normandie Seine (Mr LAGNEL)
  - o La société VOLKSWAGEN Evreux (Mr ZARROUG)
  - o L'école de Management Win Sport Scholl de Caen (Mr GESLIN)
  - o La société CAMMA Sport (Mr MAUDET)
  - o L'entreprise Harmonie Mutuelle (Mr LEVEQUE)
  - o La société Abeille Assurance de Bernay (Mr et Mme LANGLE)

- L'entreprise Formul Club (Mr BERTIN)
- L'entreprise Fiducial (Mr LEMOULAND)
- La Ligue contre le cancer de l'Eure (Mme DESSEAUX)
- L'UNSS de l'Eure (Mr JOSQUIN)
- L'AVEDACJE (Mr PRIMEL)

Au cours de cette assemblée générale, qui a un caractère obligatoire, puisque vous allez devoir y valider les comptes du district et aussi quelques modifications de textes, règlementaires, ce sera également l'occasion de vous présenter l'avancement d'un certain nombre de projets novateurs mis en place par notre District et par notre Ligue, mais aussi et surtout, ce sera l'occasion de mettre en valeur des comportements remarquables, qu'ils soient des joueurs, d'équipes et aussi de dirigeants faisant honneur à notre football.

Le livret qui vous a été remis lors de votre arrivée avait connu un franc succès lors de sa mise en place lors de notre assemblée générale de juin dernier au Neubourg et c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de continuer de vous le fournir à nouveau. Vous y retrouverez développés, un grand nombre de sujets issus des 26 points qui seront traités lors de cette Assemblée Générale. Vous trouverez notamment dans ce livret, un récapitulatif des aides FFA pour lesquels nous ne pourrions pas immédiatement satisfaire tout le monde, mais qui pourraient vous aider, dans le temps, à convaincre vos collectivités lors d'une demande de projet. Je remercie pour ce livret, le travail important réalisé par l'ensemble des salariés et bénévoles ayant contribué à sa mise en place, en particulier Muriel et Mathis, grands artisans de sa confection.

Notre objectif permanent étant de répondre au mieux aux besoins des clubs, nous allons vous présenter ce soir nos nouveautés et expérimentations, mises en place ou à venir.

Nous vous présenterons :

- La fonction de **délégué de district**, pouvant aider au bon déroulement des matchs, mais aussi sorte de passerelle pour pouvoir évoluer ensuite en Ligue.
- Dans le cadre de notre démarche Ethique et Citoyenne, nous remettrons ensuite un **Chèque à la Ligue contre le cancer de l'Eure en compagnie d'un de nos partenaires Harmonie Mutuelle.**
- Une présentation de la fonction « **Accompagnateur Arbitre** » visant à protéger et à aider nos arbitres débutants vous sera également faite. Cette fonction étant, quant à elle, une nouveauté expérimentée par le District de l'Eure.
- Un rappel sera également fait sur l'utilisation du **carton blanc**, en vigueur depuis cette saison mais qui, même s'il connaît un franc succès auprès des arbitres, nous semble insuffisamment utilisé
- Enfin la **fonction VOR** (VERT – ORANGE – ROUGE) vous sera présentée, cette fonction étant une solution qui vous permettra de mieux développer et améliorer notre arbitrage mais aussi une solution pertinente pour recruter d'éventuels dirigeants et dirigeants.

Un sujet également, récemment ajouté à notre ordre du jour, il s'agit des accessions U13 vers la ligue pour la 2<sup>ème</sup> phase. Nous vous proposerons de voter l'éventuelle mise en place d'un

nouveau dispositif, très valorisant pour plusieurs clubs de notre District et qui redonnera aux clubs eurois une meilleure légitimité à ce niveau.

Enfin, comme il est de coutume, une partie de cette AG sera aussi l'occasion de mettre en avant des personnes ou des clubs ayant mené des actions ou ayant eu un comportement qui mérite d'être honoré.

Cette assemblée Générale se veut riche et dense et au vu des nombreux sujets traités, je demanderai à l'ensemble des participants de faire preuve d'esprit synthétique, ce en quoi je vais m'efforcer de montrer l'exemple.

Si on veut mettre en avant les points forts de ce début de saison, le 1<sup>er</sup> sujet que l'on doit évoquer est l'évolution du nombre de licenciés toujours en augmentation significative depuis la fin de la période COVID. Vous le savez mieux que quiconque dans les clubs, la progression continue et nous sommes actuellement autour de + 5 % par rapport à la saison passée. Hormis sur les seniors féminines, notre District voit une augmentation dans toutes les catégories, notamment chez les plus jeunes, ce qui est le meilleur signe qui soit pour l'avenir de notre football aussi bien au niveau des garçons que des filles. Notre record de 19 903 licenciés de la saison dernière devrait être battu dans quelques jours tout comme nous devrions prochainement dépasser le cap fatidique des 20 000 licenciés, jamais atteint dans l'Eure. C'est une performance significative surtout lorsqu'on sait que certains de nos clubs se voient dans l'obligation de refuser des licences à cause d'un manque d'infrastructures ou d'encadrement. Ce sont ces sujets que nous devons travailler à l'avenir, avec les collectivités locales et territoriales, car il n'est pas concevable que nous ne soyons pas en mesure de permettre à des jeunes de pratiquer leur sport favori.

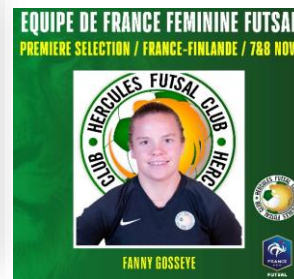
Parmi les nouveautés de notre district, nous pouvons également citer la mise en place dès le début de l'année 2024 de la nomination de jeunes arbitres officiels sur les plateaux U11. L'objectif est encore une fois de mettre nos plus jeunes arbitres dans les meilleures dispositions afin de les faire monter en compétence à leur rythme. Je tiens ici à remercier la très grande majorité des clubs qui s'est récemment prononcée en faveur de cette mise en place et aussi dire que lors de notre Comité de Direction du 7 Novembre dernier, il a été décidé que pour cette saison d'expérimentation de l'arbitrage officiel en U11, les frais d'arbitrage de ces jeunes arbitres, seraient à la charge du District.

Il me revient également de citer 2 clubs de FUTNET de notre département, la Fédération de FUTNET venant de rejoindre la Fédération Française de Football et par conséquent le District. Il s'agit des Raides Bulls de Conches et des Pirates d'Evreux à qui notre District souhaite la bienvenue.

Je voudrais vous dire également ma grande satisfaction de voir renaître, dans le District de l'Eure, l'Amicale des Educateurs. En effet, sous la houlette de Johnny et Ludo, une nouvelle amicale vient de voir le jour. Notre ami Kader en sera le Président et cette amicale saura, avec les hommes et les femmes qui la compose, proposer des manifestations à vos éducateurs de club, avec pour maître mot de défendre les valeurs amicalistes de respect, de partage et de d'amitié.

Au chapitre des félicitations, je voudrais aussi souligner la magnifique performance de deux licenciées féminines de notre District. Ces deux jeunes femmes se sont illustrées en participant aux deux premiers matchs de l'histoire d'une équipe de France féminine Futsal les 7 et 8

novembre dernier contre l'équipe de Finlande. Il s'agit de Fanny GOSSEYE et Gaëlle BISSON, toutes deux du club d'HERCULES Futsal. C'est un honneur pour notre district de compter deux sélectionnées en équipe de France A, d'autant que, comme vous le savez, Gaëlle est salariée du District. Bravo les filles, nous vous souhaitons un très long parcours en équipe nationale et l'ensemble des membres et des clubs du District est très fier de vous. »



## 2. Récompenses du

### Challenge Sportiv'Eure Gérard Devaux :

Le président présente ensuite le Challenge Gérard DEVAUX.

Le Challenge Gérard DEVAUX a été mis en place pour valoriser les pratiques Fair-Play dans les catégories seniors et U18. C'est la première année que les vainqueurs de ce Challenge Gérard DEVAUX vont être récompensés.

Marc ROUTIER appelle ensuite Pascal LEBRET et Jacques FECIL qui présentent un peu plus précisément la personne qu'était Gérard.

« Le District a toujours voulu mettre en avant les bons comportements, les valeurs de respect et de tolérance. Dans cet objectif, il a été institué **LE CHALLENGE SPORTIV'EURE** destiné à valoriser ces comportements :

Et pour bien symboliser cet engagement, qui mieux que **Gérard DEVAUX** pouvait incarner cette volonté, c'est pourquoi nous avons décidé de donner son nom à ce challenge.

Gérard, c'était notre ami, il était surtout un passionné du football et une référence pour nous tous et plus particulièrement nos arbitres.

Gérard, c'est une longue, belle et marquante vie au service du football eurois et régional. Une vie consacrée au football et à l'arbitrage, c'était un passionné mais surtout un fin connaisseur de tout ce qui touche au terrain.

Après une brillante carrière d'arbitre, il a dispensé son savoir au sein de la Commission Départementale des Arbitres qu'il avait rejoint dès les années 1980. Jusqu'en 2020, il a œuvré au service de notre arbitrage faisant profiter de sa grande expérience à tous nos arbitres.

Au sein de notre district de l'Eure, il a été membre du Comité de Direction pendant 24 années, notamment pendant un temps aux côtés de son fils Alain. Il a longtemps été arbitre, puis observateur de ses collègues qui lui vouaient un grand et profond respect.

Sur les terrains tous les week-ends, mais aussi très impliqué dans les instances. Il a été membre des Commissions Régionales des Arbitres et de Discipline, et observateur assidu de la Ligue de Normandie pendant de nombreuses années.

Mais ce n'est pas tout, il a été pendant cette même période, dès 1985, un éminent et très actif membre de la Commission Départementale de Discipline, commission dont il a également exercé la Présidence pendant presque une décennie.

Tout au long de son parcours il a laissé le souvenir d'un homme qui inspire le respect. Il était tout en simplicité, en joie de vivre. Il était la sagesse personnifiée tout en modération et en pragmatisme toujours dans cette passion du football qui nous réunit, et dont il aimait tant raconter les anecdotes et transmettre ses connaissances, et tout cela sans jamais se départir de ce sourire que nous n'oublierons pas. »

Le président appelle ensuite Eric MOERMAN, Président de la Commission « Ethique et Citoyenneté » et Didier BLANVILLAIN, Président de la Commission « Respect des Valeurs Educatives » afin qu'ils remettent les récompenses :

⇒ **Seniors D1 :**

- 1 Saint Marcel F
- 2 FA du Roumois
- 3 US Rugles Lyre

⇒ **Seniors D2 :**

- 1 FC Serquigny Nassandres 2
  - 2 US Conchoise 2
  - 3 La Croix Vallée Eure
- AS Vesly  
Romilly Pont St Pierre 3  
FC de Prey

⇒ **Seniors D3 :**

- 1 RC Malherbe Surville
  - 2 US Gasny 2
  - 3 FC Pays du Neubourg 2
- La Croix Vallée Eure 2  
FC Plateau Nord Aviron  
NFC Navarre  
SC Quittebeuf  
AS Manneville S.Mars  
AC Beuzeville  
RC Lery  
AS Criquebeuf 2  
FCI Le Bel Air

⇒ **U18 D1 :**

- 1 US Barroise
- 2 FC Serquigny Nassandres

⇒ **U18 D2 :**

- 1 FC Ezy sur Eure
  - 2 ES Normanville
  - 3 Saint Sébastien Foot
- ES ABPV

⇒ **U18 D3 :**

- ① US Corneilles Lieurey
  - ② RC Malherbe Surville
  - ③ US Barroise 2
- RC de Muids Vauvray

Après que Marc ROUTIER ait, à son tour félicité l'ensemble des récipiendaires pour leur fair-play, il passe la parole à Muriel FARCY pour l'organisation du vote test pour familiariser avec le boîtier de vote, les moins habitués.

### 3. Présentation de la fonction « délégué » :

Le président appelle ensuite Nathalie SUZE et Patrice LECHER pour présenter la fonction « délégué » qu'ils exercent au niveau de la Ligue et au niveau National, le district ayant pour objectif de développer cette fonction, tant au niveau District qu'au niveau Ligue.

Slide 1: Overview of the delegate function in France. The slide features a decorative border with blue and gold geometric patterns and logos for the FFF (French Football Federation), the Eure District, and the Ligue de Football de Normandie (LFN). The text is as follows:

- Environ 564 délégués (es) en France dont 33 femmes
- La LFN représente 6% des effectifs fédéraux
- 33 délégués (es) officiels (lles) à la Ligue de Football de Normandie dont une seule femme qui est de notre district
- Le District représente 21% des effectifs

Slide 2: Breakdown of delegate functions in the Eure District. The slide features the same decorative border as Slide 1. The text is as follows:

- 7 délégués (es) officiels (lles) dans notre district
- 3 fédéraux
- 4 régionaux



#### **4. Adoption PV et Rapport moral :**

Il est proposé aux clubs de valider les PV de la dernière AG ainsi que le rapport moral de la saison passée :

- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 juin 2023, mis en ligne le 16 août 2023, (vote n°1)  
Le PV est adopté avec 566 voix pour et 9 voix contre (98.43%)
- Adoption du rapport moral de la saison 2022-2023 mis en ligne le 09 octobre 2023, (vote n°2)  
Le rapport moral est adopté avec 548 voix pour et 27 voix contre (95.30%)

Le président remercie les clubs de leur confiance.

#### **5. Ouverture AG Extraordinaire :**

Le président déclare ensuite ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire et appelle Pascal LEBRET, Président de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux pour proposer deux modifications des statuts du District.





## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE du 13-12-2023 MODIFICATIONS DES STATUTS



### Statuts du DEF

- **Article 12.2 - AG Nombre de voix des clubs affiliés**
- Permettre aux nouveaux clubs et aux clubs en reprise d'activité de participer aux AG avec voix délibérative. (Ne pas exclure un club de la vie du district)
- **Ce que disent les textes fédéraux : Statuts types des districts**
- **12.2 Nombre de voix**
- **Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licences au sein de ce Club au terme de la saison précédente.**



### Statuts du DEF

- **12.2 Nombre de voix** Le texte actuel du DEF
- Nombre de voix
- Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licences au sein de ce Club au terme de la saison précédente.
- Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :
  - De 1 à 10 licenciés = 1 voix
  - De 11 à 20 licenciés = 2 voix
  - De 21 à 40 licenciés = 3 voix
  - De 41 à 70 licenciés = 4 voix
  - De 71 à 100 licenciés = 5 voix
  - De 101 à 150 licenciés = 6 voix
  - De 151 à 200 licenciés = 7 voix
  - De 201 à 250 licenciés = 8 voix
  - De 251 à 300 licenciés = 9 voix
  - 301 licenciés et plus = 10 voix
- Un club ne peut disposer que d'un maximum de 10 voix.



## Statuts du DEF

### Proposition de modification :

#### 12.2 Nombre de voix

Chaque Club dispose d'un nombre de voix déterminé suivant le nombre de licences au sein de ce Club au terme de la saison précédente. *(Sauf nouveaux clubs ou en reprise d'activité)*

Le nombre de voix attribué aux Clubs est le suivant :

- Nouveaux clubs ou en reprise d'activité = 1 voix
- De 1 à 10 licenciés = 1 voix
- .../... etc
- 301 licenciés et plus = 10 voix

Un club ne peut disposer que d'un maximum de 10 voix.



## Statuts du DEF

### Article 14 Bureau du CD

Modifier la composition du bureau du CD pour la rendre plus souple dans la perspective de la future mandature. Le nombre de membres doit être précisé.

**Ce que disent les textes fédéraux: Statuts types des districts**

Article 14 Bureau  
14.1 Composition

Le Bureau du District comprend **[X] membres** :

- le Président du District ;

- un Secrétaire ;

- un Trésorier ;

- **[X autres membres]** préciser le cas échéant la qualité de tout ou partie de ces autres membres



## Statuts du DEF

### Article 14 Bureau du CD **Le texte actuel du DEF**

#### 1 - Composition

Le Bureau du District comprend **7 membres** :

- le Président du District ;

- le Vice-président délégué ;

- les 3 Vice-présidents ;

- le Secrétaire général ;

- le Trésorier général ;

Assiste une secrétaire administrative.



## Statuts du DEF

### Proposition de modification :

#### Article 14 Bureau du CD

Article 14 - Bureau

#### 1. Composition

Le Bureau du District comprend **9 membres** :

- le Président du District ;

- le Secrétaire général ;

- le Trésorier général ;

- **6 autres membres.**

Assiste une secrétaire administrative.





## Statuts du DEF

- L'ensemble de ces propositions a reçu l'aval de la Direction Juridique de la FFF



Après avoir remercié Pascal LEBRET de cette présentation, le président propose à l'assemblée de passer aux votes n°3 et n° 4.

○ Vote n°3 : Vote des nouveaux clubs et nombre de voix des clubs affiliés  
La proposition de modification est adoptée avec 553 voix pour et 22 voix contre (96.17%)

○ Vote n°4 : Modification de la composition du bureau du Comité de Direction  
La proposition de modification est adoptée avec 450 voix pour et 112 voix contre (80.07%)

Après avoir remercié les clubs de leur confiance, le président déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire close et déclare réouverte l'Assemblée Générale Ordinaire. Il laisse la parole à Pascal LEBRET pour d'autres propositions de modifications règlementaires :

### 6. AG Ordinaire :

Modification des compétitions U13 2<sup>ème</sup> phase (sous réserve de validation en AG LFN le 21/12/2023)

**ÉVOLUTION DES CHAMPIONNATS U13**

- **Rappel de la situation actuelle :**
  - Une phase de brassage, puis :
  - Une première phase regroupant :
    - **D1** - un groupe de 8 équipes avec accession en Régional des 4 premiers
    - **D2** - deux groupes de 8 équipes
    - **D3** - six groupes de 6 équipes
    - **D4** - x groupes de 6 équipes (en fonction du nombre d'équipes engagées)
  - Une deuxième phase comprenant la même architecture mais sans les équipes promues en Régional.

## ÉVOLUTION DES CHAMPIONNATS U13

### • Les causes de cette évolution :

- Proposition de réformes du championnat U13 de Ligue (à valider lors de l'AG du 21/12/2023)
- Suite à un constat d'inégalité de traitement entre chacun des districts
- Volonté de rétablir un équilibre cohérent, car actuellement
  - le DEF ne bénéficie que de 4 accessions en Ligue U13 à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase pendant que tous les autres districts en ont plus.
  - il y a un seul groupe de R2 U13 concernant les clubs de l'Eure et de Seine Maritime pendant que les clubs du Calvados, de la Manche et de l'Orne disposent de 2 groupes de R2



## ÉVOLUTION DES CHAMPIONNATS U13

### • Les conséquences de cette évolution :

Dès cette saison :

- Création d'un groupe supplémentaire en R2 U13
- Nous aurons 8 équipes promues en championnat Régional à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase (au lieu de 4)
- Les places vacantes en D1 seront compensées par des accessions des divisions inférieures suivant les dispositions règlementaires de départage.
- Il en sera de même pour les groupes des niveaux inférieurs.



## ÉVOLUTION DES CHAMPIONNATS U13

### • Qui bénéficiera de ces changements :

- Accéderont en championnat Régional U13 à l'issue de la 1<sup>ère</sup> phase :
  - Les 7 clubs classés aux 7 premières places de D1 U13
  - Ainsi que le meilleur premier des deux groupes de D2 (départagé suivant les règles définies au règlement de la compétition).
  - Car le 8<sup>ème</sup> de D1 sera relégué en D2 U13 (puisque règlementairement un club qui finit à la dernière place de son groupe est obligatoirement relégué et ne peut être repêché.)
  - Pour parvenir à composer les groupes de la 2<sup>ème</sup> phase, les équipes les mieux classées des divisions inférieures seront promues en division supérieure. (toujours dans le respect des dispositions règlementaires)




## ÉVOLUTION DES CHAMPIONNATS U13

- Il appartiendra à la Commission en charge de la compétition d'effectuer tous les arbitrages utiles pour composer les groupes de la 2<sup>ème</sup> phase.
- En faisant notamment application des dispositions suivantes :
  - Dans le cas où une équipe ne s'engagerait pas ou ne pourrait accéder par suite de l'application d'une disposition réglementaire, elle serait remplacée par l'équipe ayant le meilleur classement derrière elle dans son groupe et étant éventuellement susceptible d'accéder.



**ÉVOLUTION DES CHAMPIONNATS U13**

- Statutairement, nous devons faire voter ce changement de structure de notre championnat U13 en Assemblée Générale.
- Cette réforme sera actée sous réserve qu'elle soit votée lors de l'AG de la LFN du 21/12/2023
- La mise en place de ces modifications est donc conditionnée par la décision de l'AG de la Ligue et celle de nos clubs.
- Votre avis est sollicité afin qu'elle puisse entrer en vigueur dès ce mois de Janvier 2024.
- Du fait de ces changements, la possibilité d'une réforme de l'architecture de notre championnat U13 sera envisagée pour la saison prochaine.



Vote n°5 : Validation modification des textes pour la modification des championnats U13  
La proposition de modification est adoptée avec 504 voix pour et 68 voix contre (88.11%)

Vote n°6 : Mise en application immédiate

La proposition de mise en application immédiate est adoptée avec 469 voix pour et 76 voix contre (86.06%)

#### 7. Remise du chèque « Octobre Rose » à la Ligue contre le Cancer de l'Eure en présence d'Harmonie Mutuelle :

Après avoir, à nouveau, remercié les clubs de leur confiance, le président appelle Mme DESSAUX Présidente de la Ligue contre le cancer du Département de l'Eure ainsi que Mr LEVEQUE président d'Harmonie Mutuelle de l'Eure et Eric MOERMAN, vice-président Délégué de notre District et Président de la commission Ethique et Citoyenneté.

Le président Marc ROUTIER explique que dans le cadre de ses actions éthiques et citoyennes, le Comité de Direction du District de l'Eure a souhaité, à l'occasion d'Octobre Rose, remettre une dotation à la Ligue contre le Cancer du Département de l'Eure.

Lors des matchs du week-end des 14 et 15 octobre dernier, le Comité de Direction du District a décidé que serait versé pour chaque but marqué lors d'un match officiel féminin (de U13 Féminine jusqu'à senior Féminine), 10€ par but, au profit de cette association de la Ligue contre le Cancer. Comme ce n'est pas uniquement, une action du District mais bien une action de tout le football eurois, il nous a semblé légitime que cette remise de dotation soit faite en présence de tous les clubs, lors de cette Assemblée Générale.

Il explique également que le District de l'Eure a vu évoluer, durant ces dernières années, son panel de partenaires de manière importante et dans cette évolution, la société Harmonie Mutuelle est venue nous rejoindre. Dans le cadre de ce partenariat, ce n'est pas uniquement le District de l'Eure qui va remettre ce chèque de 1640 € (équivalent à 164 buts marqués), mais bien conjointement, le District de l'Eure et la société Harmonie Mutuelle et son président Mr LEVEQUE.

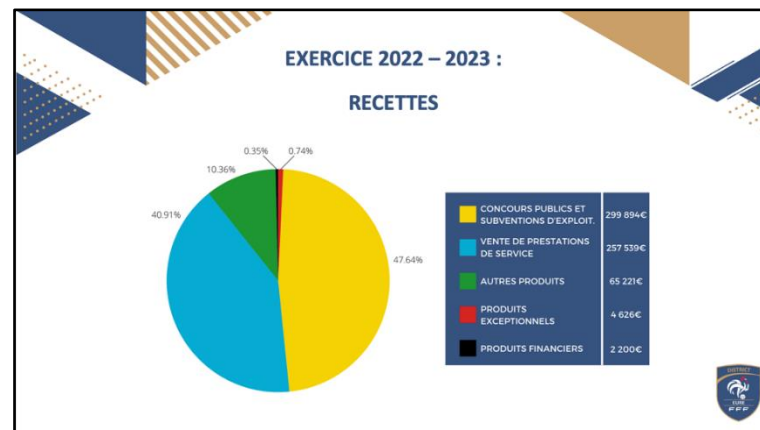
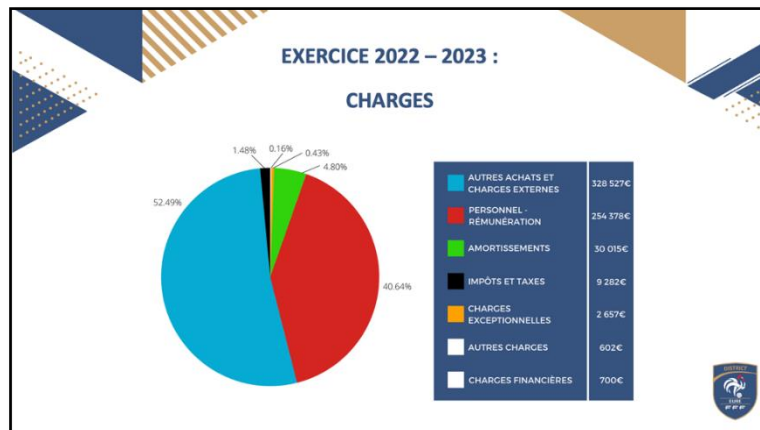
Mme DESSEAUX prend ensuite la parole pour, à la fois, remercier les généreux donateurs et également exposer l'ensemble des actions menées par son association de la Ligue contre le Cancer du Département de l'Eure.

A son tour, Mr LEVEQUE expose les orientations **d'Harmonie Mutuelle** en direction des actions sociétales et dit sa fierté d'accompagner le District dans cette action.



### 8. Présentation des comptes 2022/2023 :

Le président passe ensuite la parole à Daniel RESSE, notre trésorier Général pour la présentation des comptes de la saison 2022-2023 ainsi que la présentation du plan d'action financier.





Après que le trésorier a présenté les comptes, le président passe ensuite la parole à Mr COUSSIN, notre Commissaire aux Comptes, pour qu'il donne son avis d'expert sur les Comptes qui viennent d'être présentés.

Après avoir remercié Mr RESSE et Mr COUSSIN pour la clarté et la précision de leurs présentations, le président propose aux clubs de passer aux deux votes distincts concernant ces comptes, pour leur validation des comptes d'abord et pour l'affectation du résultat, ensuite.

- Validation des comptes 2022-2023 (vote n°7)

La présentation des comptes est adoptée avec 490 pour et 66 voix contre (88.13%)

- Affectation du résultat (vote n°8)

L'affectation du résultat est adoptée avec 516 pour et 44 voix contre (92.14%)

## 9. L'arbitrage :

Après avoir remercié les clubs de leur confiance, le président Marc ROUTIER, évoque les trois sujets concernant l'arbitrage qui vont être présentés.

Depuis maintenant plusieurs saisons, le District de l'Eure a fait de l'arbitrage, une de ses priorités. Le résultat en nombre d'arbitres commence à se faire sentir et j'en profite ici pour souligner le travail important mené conjointement par notre Commission Départementale des Arbitres et notre Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage.

Ce travail a lieu selon trois axes majeurs :

- Le 1<sup>er</sup> est de toujours plus former des arbitres avec un objectif de qualité de nos arbitres.
- Le 2<sup>ème</sup> est de mettre ces arbitres, notamment les plus jeunes, dans les meilleures conditions.
- Et enfin le 3<sup>ème</sup> objectif étant d'avoir un climat le plus serein possible sur les terrains de notre département.

Le but essentiel de toute cette politique de l'arbitrage est avant tout d'aider l'ensemble des clubs à répondre aux obligations en nombre d'arbitres. L'objectif ultime de cette démarche,

est de n'avoir aucun club de l'Eure en infraction avec le statut de l'arbitrage, que ce soit un club évoluant au niveau national, régional ou un club évoluant au niveau du district.

Il faut aussi rappeler que l'arbitrage peut-être pour un jeune garçon, ou pour une jeune fille, un excellent moyen d'évoluer, de prendre des initiatives et de grandir en affirmant sa personnalité et en développant la confiance en soi.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, nous allons vous présenter ce soir trois projets majeurs mis en place, soit par le District, soit en collaboration avec la Ligue de Normandie, toujours dans le but d'aider les clubs et les arbitres.


- Présentation de la fonction « arbitre accompagnateur du DEF »

Le président appelle Frédéric MARTIN, co-président de la Commission Départementale de la Promotion de l'Arbitrage, et Mathieu MOULIN, Agent de développement de l'Arbitrage du DEF, qui vont nous présenter la nouvelle fonction « Accompagnateur Arbitre » qui va être effective dès début 2024 puisque des candidats sont déjà ciblés et ont effectué leur formation.

Cette fonction est purement « District de l'Eure » puisqu'elle n'existe pas encore ailleurs et elle a pour objectif, tout comme l'arbitrage des officiels en U11, de protéger nos arbitres débutants des adultes mal intentionnés et uniquement soucieux du résultat. Elle veut enfin permettre à ces nouveaux arbitres, souvent très jeunes, de prendre, à leur rythme, confiance dans leur nouvelle fonction.


**ACCOMPAGNATEUR ARBITRE, POURQUOI ?**

- Nos **ARBITRES** sont trop isolés, en particulier les nouveaux et plus précisément les jeunes ;
- Nous rencontrons des mauvais comportements vis-à-vis de nos jeunes arbitres ;
- Seulement **70%** de nos effectifs arbitres renouvellent leur licence chaque année ;
- Les clubs ont des obligations vis-à-vis du **Statut de l'Arbitrage** et le **D.E.F** souhaite aider les clubs à fidéliser leurs arbitres.



**ACCOMPAGNATEUR ARBITRE, QUEL RÔLE ?**

- **Assurer** la sécurité des arbitres ;
- **Soutenir** les arbitres sur la gestion des émotions ;
- **Coopérer** avec les arbitres ;
- **Participer** à la progression des compétences humaines des arbitres ;
- **Avoir** un rôle facilitant.






### ACCOMPAGNATEUR ARBITRE, POUR QUI ?

- Une **femme** ou un **homme** ;
- **Toutes les personnes** ayant un intérêt à l'accompagnement et à la formation ;
- **Tout le monde** (*Dirigeants, Educateurs, Arbitres, Bénévoles, Parents, Amis...*).

**Prérequis :**


- Être **majeur** ;
- Être **licencié** dans le D.E.F.



### ACCOMPAGNATEUR ARBITRE, COMMENT ?

- **S'inscrire** et **participer** à la formation et certification d'accompagnateur arbitre au sein du D.E.F ;
- Être **validé** par la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage ;
- Être **renouvelé** chaque saison sportive.

- Les **inscriptions** se font au fil de l'eau, une formation sera mise en place lorsque le nombre d'inscrits sera atteint.
- L'accompagnateur arbitre sera désigné officiellement sur une rencontre et remplira également le rôle de délégué.



▪ Rappel sur le dispositif « **CARTON BLANC** »

Après avoir remercié Frédéric et Mathieu de leur présentation, le président appelle Patrice LECHER, Membre de la Commission Ethique et Citoyenneté et Emmanuel AUBERT, Co-responsable du pôle arbitrage pour un rappel sur le dispositif « Carton Blanc ».


Cette présentation est un rappel puisque le Carton Blanc a été mis en place la saison passée dans le District de façon expérimental dans les catégories U18 et qu'au vu de son succès, il a été étendu à l'ensemble des catégories garçons et filles allant des U13 aux vétérans. Nous pensons qu'il doit être plus et mieux utilisé et même par les arbitres bénévoles et c'est la raison pour laquelle vous avons choisi de vous le présenter ce soir et aussi pour cette raison que nous vous avons mis 3 cartons blancs par club avec les dotations que vous avez reçu lors de votre arrivée.

### CARTON BLANC

L'idée est de mettre en place un système d'exclusion temporaire dit « **CARTON BLANC** » sur l'ensemble des compétitions, championnats et coupes, organisés par le District de l'Eure de Football.

**3 OBJECTIFS :**

- **SANCTIONNER** immédiatement le joueur ou la joueuse contrevenant, avec une influence directe sur le déroulement de la rencontre
- **RÉDUIRE** les comportements délictueux
- **FAVORISER** un retour au calme du joueur sur le terrain



## CARTON BLANC

### CATÉGORIES REPRÉSENTÉES

- Séniors F
- Seniors G et Vétérans G
- Jeunes U13F à U18F
- Jeunes U13G à U18G



## CARTON BLANC

### FORME JURIDIQUE

- 1 Exclusion temporaire de 10 MINUTES. Elle peut s'appliquer dans toutes les compétitions du District et dans toutes les catégories.
- 2 Seule pour la catégorie U13 (filles et garçons), l'exclusion temporaire est ramenée à 7 MINUTES.
- 3 Notifiée par l'arbitre à un joueur (ou une joueuse), elle n'entraînera AUCUNE SUSPENSION, NI SANCTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE.
- 4 Elle est notifiée par l'arbitre de la rencontre de façon individuelle et nominative sur la feuille de match et sur son rapport.
- 5 L'exclusion temporaire n'est pas appelée à remplacer l'avertissement ou l'exclusion définitive. Elle a un objectif uniquement PRÉVENTIF et ÉDUCATIF et se veut être un outil supplémentaire à l'usage des arbitres pour permettre un retour à une situation apaisée.



## CARTON BLANC

Le nouveau règlement est constitué de 14 articles en lien avec :

- La commission de discipline
- La commission éthique et citoyenneté



## CARTON BLANC

L'exclusion temporaire a pour objectif de faire respecter l'esprit sportif et de sanctionner en conséquence le joueur coupable de désapprouver avec véhémence les décisions de l'arbitre ou retarder volontairement la reprise du jeu. L'idée est de retrouver de la sérénité sur les terrains et d'aider nos arbitres avec un nouvel outil.



Le président souligne qu'il est intéressant de noter que nous avons pu lire, récemment dans la presse, que le « Carton Blanc » avait été repris par les instances européennes du football

sous la dénomination « Carton Orange ». Nous tenons à remercier l'UEFA d'avoir eu l'humilité de s'inspirer des actions mises en place par le football amateur.

### 10. Présentation du VOR :

Après avoir remercié Emmanuel et Patrice de leur présentation, le président appelle Sébastien LEMARIE, Président de la Sous - Commission « Référé Arbitrage » du District et Maxence LAURENT, Conseiller Technique Régional en Arbitrage de la Ligue de Normandie et pilote du projet VOR.

Ce projet VOR, mis en place et piloté par Maxence à la Ligue de Normandie, est développé en collaboration avec les Districts normands.

Ce dispositif est une aide en ce qui concerne le recrutement d'arbitres et de bénévoles pour les clubs et c'est pourquoi le président demande aux clubs présents, toute leur attention car ce système peut-être très facilitant dans la vie d'un club.



**A la recherche d'arbitres et bénévoles dans votre club ?**

**VOR® & **

Vous aident dans votre démarche

Contact : [vor@lfnfoot.com](mailto:vor@lfnfoot.com)  
ou  
« VOR Normandie » sur internet

NE PAS ÊTRE SUR LA VOIE PUBLIQUE

**ACCOMPAGNER LE RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES ET D'ARBITRES DANS LES CLUBS**

- Proposer une solution simple et rapide aux clubs dans leur recherche d'arbitres et bénévoles
- Dynamiser la vie du club et créer une animation innovante dans les clubs grâce au digital



UNE SOLUTION DIGITALE DÉVELOPPÉE PAR **opecom**

Collecter

Diagnostiquer

Analyser

Décider

Performant

Eco-conçu

**VOR**<sup>®</sup>

Make decision

Ludique

Intuitif

V	O	R
Fonction	Action	Objetif
1 2 3	4 5 6	7 8 9

De 1 à 3    De 4 à 6    De 7 à 9

### PRÉSENTATION DE L'OUTIL VOR


*Information locale: état d'une rencontre*

**Le club a besoin de toi !**


Scanne le QR code et teste toi

Code : VPJTU


Le club a besoin de toi !

**VOR** | 

Scanne le QR code et teste toi



Code : VPJTU






Processus V.O.R.®

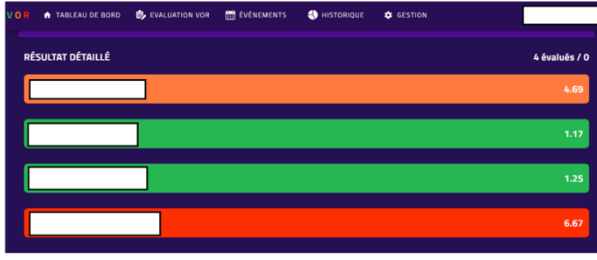
Super Manager LBF

Manager Club

Membres Licenciés






### Tableau de Bord Référent VOR

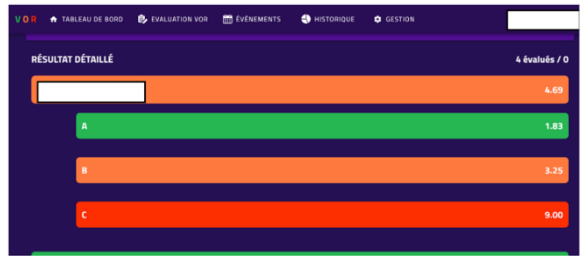


RÉSULTAT DÉTAILLÉ 4 évalués / 0

<input type="text"/>	4.69
<input type="text"/>	1.17
<input type="text"/>	1.25
<input type="text"/>	6.67




### Tableau de Bord individuel



RÉSULTAT DÉTAILLÉ 4 évalués / 0


<input type="text"/>	4.69
A	1.83
B	3.25
C	9.00



### DISPOSITIF VOR


**3 MOIS APRÈS LE LANCEMENT EN BRETAGNE**

- Environ 90 clubs ont testé le dispositif
- + de 4500 licenciés sondés
- 1,2% d'arbitres immédiats (inscription en FIA)
- 2,8% d'arbitres à moyen terme
- 2,8% de bénévoles immédiats
- 4,2% de bénévoles à moyen terme



**COMMENT PARTICIPER À L'OPÉRATION ?**

- Mails reçus sur toutes les adresses officielles des clubs par « [vor@lfnfoot.com](mailto:vor@lfnfoot.com) » pour inscription. Vérifiez vos spams
- Article sur le site internet de la LFN : « VOR Normandie » sur Google
- Inscription en ligne pour la réunion d'information
- Réunion 1 x par mois dans chaque District



## 11. Récompenses :

### Récompense LCVEF

Après avoir remercié Sébastien et Maxence de leur présentation, le président appelle **Sébastien ROLLAND, Président du club de La Croix Vallée d'Eure.**

Le président s'adresse au président de La Croix dans les termes suivants : « Nous tenions ce soir à te féliciter Sébastien ainsi que tout le club de la Croix Vallée d'Eure pour votre remarquable parcours en Coupe de France, avec une qualification pour le 6<sup>ème</sup> tour de l'épreuve. Cette qualification, a fait de vous le seul club normand de district au 6<sup>ème</sup> tour de la compétition.

A noter également, que la qualification pour le 7<sup>ème</sup> tour du LCVEF est passée très, très près, puisque c'est aux tirs au but que leur adversaire manchois, Equerdreville, évoluant en R1, s'est qualifiée.

Félicitations à toi Sébastien et félicitations à ton équipe de bénévoles, à tes joueurs, à ton staff et au club de la Croix tout entier.

Pour avoir été présent lors du match de ce 7<sup>ème</sup> tour, avec Jean- Luc GIFFARD, nous avons pu aussi noter l'état d'esprit très positif et le respect manifesté par les deux équipes, à cette occasion et que nous aimerions tous voir partout lors d'un match de football à enjeu.

Je te remets, au nom du District de l'Eure, ce bon pour 50 ballons à retirer au District, qui aiderons les jeunes et moins jeunes de votre club. Bravo encore et félicitations ! »

C'est sous des applaudissements nourris, de l'ensemble des présents, que le président du LCVEF rejoint sa place.



### Récompense médailles de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif : Jean- Luc GIFFARD

Le président appelle alors Jean-Luc GIFFARD, vice -président du District et Trésorier de la Ligue de Normandie et pour remettre à Jean-Luc cette récompense, il appelle Sauveur CUCURULO, conseiller du président du District de l'Eure et Jean-Pierre GALLIOT, secrétaire général adjoint de la Ligue de Normandie et eux-mêmes détenteurs de cette distinction.

Il s'adresse ensuite à l'Assemblée en ces termes :

« La dernière récompense de la soirée concerne quelqu'un que vous connaissez très bien, un fidèle de notre football eurois et normand, puisqu'il s'agit de Jean-Luc GIFFARD.

Jean Luc a obtenu la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, pour l'échelon OR du contingent régional. La remise de cette médaille a eu lieu le 18 octobre dernier à la préfecture de Rouen et Jean Luc s'est vu remettre cette médaille par le préfet de la région Normandie et de la Seine Maritime, Mr Jean Benoit ALBERTINI, en personne.

Il nous semblait important que Jean-Luc soit aussi honoré , aujourd'hui, devant ses pairs, et nous avons tenu à ce que, ici, ce soir, cette remise ait lieu en votre présence.

Cette récompense marque l'engagement de Jean-Luc depuis des décennies au service du football. Cette récompense vient aussi saluer l'action de Jean-Luc, que ce soit, en club, au District, à la Ligue et maintenant au niveau fédéral. Je voulais aussi vous dire que cette distinction n'est pas le fruit du hasard et, en l'occurrence, elle vient récompenser des dizaines d'années de bénévolat au service des autres. Pour le côtoyer souvent, je peux vous dire combien l'engagement de Jean Luc a toujours été bénévole, sans contrepartie, au service du football et au service des autres. Je me permettrai même de dire que nous avons, avec Jean-Luc une belle définition du mot : ALTRUISME.

Bravo Jean – Luc, je te laisse entre les mains de Sauveur et Jean-Pierre.

Jean Luc GIFFARD remercie l'ensemble de l'assemblée de cette distinction et de l'honneur qui lui est fait.



## 12. Conclusion :

« Nous arrivons au terme de cette Assemblée Générale et avant de passer la parole à notre président de Ligue, Mr Pierre Leresteux, je voulais vous dire combien il est extrêmement important pour l'avenir de notre football, de continuer dans les clubs et dans les instances de veiller à préserver l'esprit bénévole et à les récompenser chaque fois que cela est possible. Les bénévoles, dont nous venons d'avoir un très bel exemple avec Jean-Luc, sont l'essence même de notre football et nous devons veiller car la tentation est forte pour certains de financer certaines fonctions, y compris dans le football amateur. Soyons attentifs tous ensemble pour que notre football garde ses valeurs.

Sachez également que l'équipe que vous avez élu et que j'ai la chance de présider sera toujours et plus que jamais à l'écoute de vous, les clubs, puisque notre règle de fonctionnement première est de prendre en compte vos avis et propositions, si tant est qu'ils servent des intérêts collectifs et non individuels.

Je voudrais remercier l'ensemble des personnes qui ont permis l'organisation de cette Assemblée Générale, aussi bien les bénévoles que les salariés et je passe la parole à Pierre LERESTEUX, le Président de notre Ligue de Normandie. »

## 13. Intervention de Pierre LERESTEUX, président de la Ligue de Normandie

Pierre LERESTEUX remercie le District de l'Eure et son président, pour la bonne tenue de cette assemblée, remercie les clubs de l'Eure pour le soutien qu'ils lui ont toujours apporté et les mets en garde sur les choix qui devront être les leur à l'avenir, pour prémunir notre football amateur normand, des gens qui voudraient en faire une fonction salariée. Un vote important interviendra d'ailleurs, à ce sujet, lors de la prochaine Assemblée Fédérale du 16 Décembre 2023.





#### 14. Clôture de l'Assemblée Générale

Le président, Marc ROUTIER, déclare l'Assemblée Générale close à 20h15 et invite les clubs à récupérer leurs dotations de ballons avant de profiter d'un moment de convivialité.

Les décisions de l'Assemblée Générale sont susceptibles de recours devant le tribunal judiciaire d'Evreux dans un délai de 5 ans à compter de leurs publications. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du Comité National Olympique et Sportif Français dans les délais de 15 jours suivants leurs publication dans le respect des articles L141-4, R141-5 et suivant du code du sport

Le Président  
Marc ROUTIER

Le Secrétaire Général  
Bruno FARINA